



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 01/04/2022 à 19h30

VIGILANCE ORANGE NEIGE VERGLAS

Point de situation vendredi 1^{er} avril 2022 19h30

Le département du Cantal reste placé en vigilance ORANGE pour risque de neige-verglas. Météo France place également le département en vigilance JAUNE pour risque de grand froid.

Les prévisions météo se confirment, à savoir des chutes de neiges sur l'ensemble du département, associées à des vents relativement forts entraînant des congères, jusqu'au samedi 2 avril fin de matinée.

Les conditions de circulation peuvent s'avérer localement difficiles sur l'ensemble du réseau routier, dues aux chutes de neige ainsi qu'au verglas.

Pour rappel, les équipements spéciaux (pneus neige, chaussettes, chaînes) sont obligatoires pour tous les véhicules sur l'ensemble du réseau routier du département du Cantal du vendredi 1er avril à 00h00 jusqu'au lundi 4 avril 2022 à 00h00.

Merci de limiter vos déplacements au strict nécessaire, soyez vigilants et prudents. Vous pouvez vous tenir informés de l'évolution des conditions météorologiques et des conditions de circulation sur :

- <https://meteofrance.com/>
- <https://www.bison-fute.gouv.fr/massif-central.html>
- <https://www.inforoute15.fr/>

Plus d'informations sur : www.cantal.gouv.fr

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr

2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

